Circonscription de Thouars

Ecole primaire RPI les 5 villages

Procès Verbal du

**CONSEIL D’ECOLE**

Du lundi 18 octobre 2018

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Membres présents | | | | | |
| Nom Prénom | | Classe | Fonction | | Emargement |
| Mme TANCHE Séverine | | TPS/PS/MS | Enseignante | | Présente |
| Mme PILLET Laëtitia | | GS/CP | Enseignante | | Présente |
| Mme GILLET Audrey | | CE1/CE2 | Enseignante | | Présente |
| M. LAMOTTE Julien | | CM1/CM2 | Enseignante | | Excusé |
| Mme VAUDON Mélanie | | CM1/CM2 | Enseignante et directrice | | Présente |
| Mme BABIN Séverine | | CE2 | Représentant élu des parents d’élèves | | Présente |
| Mme ANGEBAUD | | CM1 | Représentant élu des parents d’élèves | | Présente |
| M. DESCHAMPS | | MS / CE1 | Représentant élu des parents d’élèves | | Présent |
| M. CLAIRAND Michel | |  | Le Maire de Saint-Jouin de Marnes | | Présent |
| M. DUHEM Cyril | |  | Président du SIVU | | Absent |
| M. MEUNIER | |  | DDEN | | Excusé |
| Mme CLISSON Francine | |  | IEN | | Excusée |
| Mme RICARD Claudine | | RASED | Maîtresse E | | Excusée |
|  | |  |  | |  |
| Ordre du jour | | | | | |
| * *Ouverture de la séance* * *Présentation de l’équipe éducative* * *Approbation du dernier compte-rendu* * *Constat des effectifs* * *Elections des représentants des parents d’élèves au conseil de l’école* * *Vote du règlement intérieur* * *Bilan financier de la coopérative scolaire et des dotations de la mairie* * *Lecture des PPMS et bilan des exercices de sécurité* * *Présentation des fiches actions et des projets de l’année* * *Questions diverses* | | | | | |
| Décisions | | | | | |
| * *Ouverture de la séance* | Les modalités de vote au sein du conseil d’école sont désormais les suivantes : 4 enseignants, 4 représentants de parents d’élèves, le maire de la commune où est implantée l’école, un représentant du SIVU et 1 DDEN votent.  L’ordre du jour est rappelé à l’ensemble des personnes présentes. | | | | |
| * *Présentation de l’équipe éducative.* | Cette année, l’équipe éducative est composée de :   * Mme Tanché Séverine en T.P.S / P.S./M.S., accompagnée de Mme Poirault Marie-Anne (ATSEM) * Mme Pillet Laëtitia en G.S./C.P., accompagnée de Mme Genêt Christelle (ATSEM) * Mme Gillet Audrey en C.E.1 / C.E.2 * Mme Vaudon Mélanie et M. Lamotte Julien en C.M.1 / C.M.2   De plus, Mme Sagéloly Colette et Mme Ricard Claudine, respectivement psychologue scolaire et maîtresse E du Réseau d’Aides aux Enfants en Difficultés, interviendront à l’école les mardis.  Mme Champigny Aurélie, AVS, est présente le lundi et vendredi. | | | | |
| * *Approbation du dernier compte-rendu* | Le dernier compte-rendu est voté à l’unanimité. | | | | |
| * *Constat des effectifs* | A ce jour, il y a 91 élèves :   * 23 en TPS/PS/MS * 23 en GS/CP * 25 en CE1/CE2 * 20 en CM1/CM2   Il y a eu deux inscriptions et trois radiations depuis la rentrée.  4 TPS seront accueillis prochainement.  A la fin de l’année 13 CM2 partiront au collège. | | | | |
| * *Elections des représentants des parents d’élèves au conseil de l’école* | Les élections des parents d’élèves ont eu lieu le vendredi 12 octobre. 48% des personnes susceptibles de voter ont participé aux élections. Il y a eu 6 bulletins blancs/nuls (Noms rayés ou inscription sur enveloppe bleue). La liste présentée par Mme Angebaud a obtenu 60 votes et a donc été élue. Mme Angebaud, M. Deschamps, Mme Oliver et Mme Babin sont les titulaires et Mme Tavard, Mme Casal et Mme Raymond sont les suppléantes. | | | | |
| * *Vote du règlement intérieur* | Des modifications ont été apportées au règlement intérieur, « Les téléphones portables sont interdits dans l’école ». | | | | |
| * *Bilan financier de la coopérative scolaire et des dotations mairie* | La coopérative scolaire permet aux élèves de cuisiner dans leur classe, de prendre le bus pour aller assister à des spectacles, de financer des sorties scolaires, d’acheter des jeux de cours…  A ce jour, nous avons 8,00€ sur le compte. Nous souhaitons remercier l’association de Marnes qui a décidé de nous reverser le reste de leur solde lors de leur dissolution de l’association. Les photos de l’an dernier et les dons à la coopérative scolaire se sont élevés à 983€.  Pour l’année scolaire 2018/2019, nous proposons aux familles de donner à la coopérative scolaire :   * 8€ pour un enfant * 12€ pour deux enfants * 15€ pour trois enfants et plus.   Cette participation n’est pas obligatoire mais permet aux enfants de réaliser des activités qu’ils ne pourraient faire sans ces dons.  Les tarifs ont été approuvés par tous.  En ce qui concerne le budget mairie, nous avions proposé un budget prévisionnel qui a été validé par le SIVU. Nous avons donc obtenu 4940 € pour les fournitures scolaires, 150 € pour la papier reprographique, 100€ pour la pharmacie, 100€ pour le renouvellement de livres, 500€ de petits équipements et 1100€ pour le gros équipements. Nous avons donc pu investir dans une piscine à balles pour les maternelles, un deuxième vidéoprojecteur pour l’école, de 6 draps couchettes et d’un meuble maternelle. Le SIVU s’est également engagé auprès de l’association des classes transplantées pour un montant de 1600€ par an pendant au moins 3 ans, ce qui permettra aux grands de partir au ski en février 2020 normalement. | | | | |
| * *Lecture des PPMS et bilan des exercices de sécurité* | Suite aux attentats, le ministère de l’éducation nationale nous demande, chaque année de mettre à jour l’ensemble des PPMS (plan particulier de mise en sureté et attentat).Des modifications ont été apportées concernant les noms des enseignants. Ils seront envoyés aux mairies. Les enseignantes en ont profité pour rappeler que l’alarme en cas d’intrusion ou évacuation était peu audible. Une réflexion au sein du SIVU a été demandée aux maires pour mettre en place un signal, différent de l’alarme incendie, qui serait entendu par tous.  3 exercices incendie dont un au mois de septembre et deux exercices de mise en sureté doivent être réalisés au cours de l’année. Nous avons donc effectué notre premier exercice incendie le 13/09 à 11h50. Nous avons évacué en 3min20s dans le calme. Nous avons cependant noté que le portillon d’évacuation était trop étroit pour évacuer rapidement l’ensemble des élèves. Le PPMS attentat-intrusion s’est déroulé le 27/09 à 15h30, la fiche d’évaluation souligne le manque de clefs (de chaque classe), l’absence de film occultant sur les nombreuses fenêtres, la sonnerie non audible.  Il me semble qu’il serait bon de prévoir un dispositif lorsque les enfants sont à la cantine. | | | | |
| * *Présentation des fiches actions et des projets de l’année* | Lors de la rédaction du nouveau projet d’école nous avons établi des fiches d’actions pour l’année scolaire. Cf. fiches actions.  De plus au cours de l’année nous réaliserons divers projets, notamment sur le thème de l’environnement, dont la création d’un poulailler.  Les quatre classes pourront se rendre deux fois à la médiathèque de Saint-Varent. Le transport sera pris en charge par le SIVU.  Les élèves de la GS au CM2 se rendront au théâtre de Thouars :   * Les GS/CP iront voir « La petite casserole d’Anatole » le mardi 26 mars. * Les CE1/CE2 iront voir « Et après c’est quoi », le mardi 2 avril. * Les CM1/CM2 iront voir «  Jimmy et ses soeurs », le vendredi 17 mai.   Les TPS/PS/MS se rendront aux écuries du château le 20 novembre.  Nous avons organisé la semaine du goût qui portait sur le thème des pommes. Les enfants ont gouté 4 pommes différentes et ont voté pour leur préférée. A la fin de la semaine, ils ont préparé des gâteaux ou compotes.  Il y aura un cycle vélo en fin d’année pour les CM.  Les maternelles se rendront à la salle de sport de St Varent du 18/03 au 17/05 les lundis et les CE1/CE2 du 12/11 au 11/01 les vendredis.  Les élèves de la GS au CM2 sont allés ou iront à la piscine de Saint-Varent.  Les élèves de CM iront à l’escalade du 12/11 au 11/01 les vendredis et auront un cycle rugby du 18/03 au 17/05 les vendredis.  Camille Jagueneau, intervenante en musique et danse, proposera des ateliers à l’ensemble des enfants pour un projet bal trad avec une restitution en fin d’année.  Les élèves de la TPS au CE2 participeront à des activités sur la nature par le biais de l’association de chasse.  Un apiculteur viendra en janvier. Nous ferons également des promenades à chaque période. Nous ouvrirons l’école aux parents sur le principe et aux dates de la semaine de la maternelle. La classe des CE participera à la grande lessive.  La classe des GS/CP sont inscrits à bouilles de lecteurs. La journée de rencontre aura lieu le 23 ou 24 mai autour de l’album «  Zébulon et le ballon ».  Les élèves de CM auront trois matinées sur l’éco-citoyenneté animées par l’association « on loge à pied »et 3 matinées sur les énergies proposées par la Bétapi. Ils iront également découvrir le château d’eau du SEVT (Oiron) en juin.  3 collectes seront proposées au cours de l’année, la première sera une collecte de papier en lien avec la communauté de commune de Thouars. Les bennes seront installées du 27/11 au 15/12. | | | | |
| * *Questions diverses* | X | | | | |
| Signatures | | | | | |
| Président de séance | | Secrétaire de séance | |
| Mme Vaudon | | Mme Tanché | |  | |